

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

F N	 *20128884*
--------	--

Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division Namur 23 OCT. 2020 Pour le Greffier
--

N° d'entreprise : **0434 894 055**

Nom

(en entier) : **HOME GAI LOGIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RUE DE L'INSTITUT 5, 5060 SAMBREVILLE**

Objet de l'acte : NOMINATIONS-DEMISSION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 30/09/2020

Les actionnaires décident de nommer comme administrateur, la SA Valaurben NN 0 649 427 074 dont le siège est situé à 7000 Mons 40 route d'Obourg et qui a désigné comme représentant permanent Monsieur Jean Michel Voyer

Ils décident d'accepter la démission de Monsieur Jean Michel Voyer de son mandat d'administrateur.

Il décide de nommer comme administrateur complémentaire la SRL Bauhé, NN 0556 924 708 dont le siège est situé à 1410 Waterloo 17 av de Fontainebleau représentée par Monsieur Yves Chrétien.

Tous pouvoirs sont délégués au Bureau Fiduciaire Lerminiaux représenté par Madame Nazal Assakereh, administrateur délégué, aux fins de procéder à la publication de la présente modification aux annexes du Moniteur Belge.

Pour extrait conforme,

La SA Valaurben, représentée par Jean Michel Voyer

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).